

## Quelles appréciations les Maliens ont-ils de la citoyenneté?

Dépêche No. 159 d'Afrobaromètre | Massa Coulibaly et Boubacar Bougoudogo

### Résumé

Depuis fort longtemps, au Mali, on assiste à des pratiques dégradant le respect des droits et devoirs de citoyen, ce qui a négativement joué sur l'harmonie durable qui déterminait la vie en communauté. Conscients et soucieux de cette dégradation, les autorités maliennes en collaboration avec des organisations de la société civile, visant à renforcer le sentiment d'appartenance nationale et le patriotisme, ont lancé en 2014 un programme de renforcement de sentiment de la citoyenneté au sein de la population malienne.

Pour jauger cette initiative, nous tenterons d'analyser les perceptions des Maliens sur la citoyenneté à partir des données de l'enquête Afrobaromètre Round 6 (2014). Cette analyse portera sur l'intérêt des gens pour les affaires publiques et le rôle d'un bon citoyen en ce qui concerne les services publics et les impôts.

Les résultats suggèrent des attitudes plus fortes sur la citoyenneté chez les hommes, les résidents urbains, et les Maliens mieux éduqués que chez les femmes, les résidents ruraux, et les moins instruits. En plus, les résidents des trois régions du Nord – Gao, Kidal, et Tombouctou – se distinguent des autres régions du pays en présentant les plus faibles valeurs de l'indice de citoyenneté.

### Enquête Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche panafricain et non-partisan qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes dans plus de 30 pays en Afrique. Six séries d'enquêtes ont été réalisées entre 1999 et 2015, et les enquêtes du Round 7 (2017/2018) sont actuellement en cours. Afrobaromètre mène des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

Pour le Round 6, l'équipe Afrobaromètre au Mali, dirigée par le Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT), a interviewé 1.200 adultes maliens en décembre 2014. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/-3% à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes précédentes ont été menées au Mali en 2000, 2002, 2005, 2008, 2012, et 2013. L'enquête de 2013 était un round spécial consacrée à la crise du Nord.

### Résultats clés

- Six Maliens sur 10 (60%) sont intéressés par les affaires publiques. Cet intérêt est plus fort parmi les hommes, les résidents urbains, et les plus éduqué.
- La majorité (56%) des Maliens affirment qu'un bon citoyen dans une démocratie « doit toujours » se plaindre aux autorités gouvernementales lorsque les services publics sont de mauvaises qualités. Cet avis est plus partagé par les plus jeunes que par leurs compatriotes plus âgés.

- De grandes majorités de Maliens affirment le devoir citoyen de payer les impôts dont il est redevable à l'état (87%) et rejettent le refus de payer pour les services reçus de l'état (73%) et les impôts sur leurs revenus (78%) comme « mauvais et punissable ».
- Un indice de citoyenneté montre des niveaux supérieurs de la citoyenneté pour les plus grands éduqués et acquière les plus faibles niveaux de citoyenneté dans les trois régions du Nord Mali, à savoir Kidal, Gao, et Tombouctou.

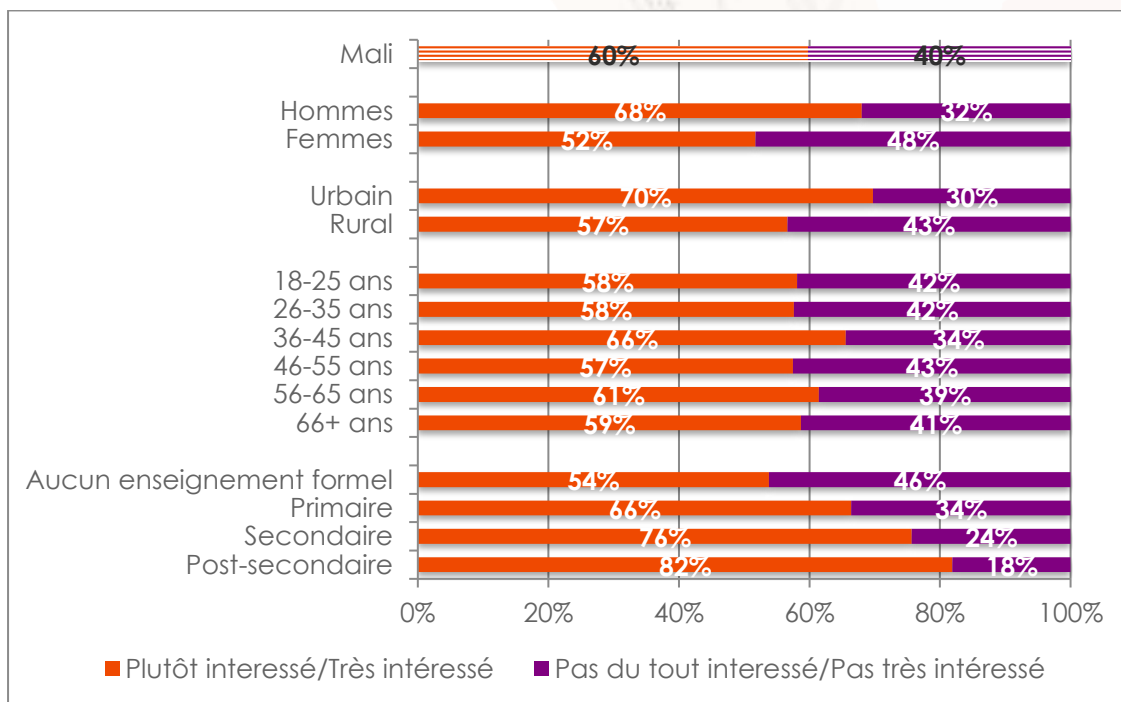
### Intérêt aux affaires publics

La citoyenneté comporte des droits civils et politiques et des devoirs civiques définissant le rôle du citoyen dans l'état et face aux institutions. Ce faisant, l'analyse des données Afrobaromètre Round 6 dévoile que six Maliens sur 10 (60%) déclarent être « plutôt intéressé » ou « très intéressé » par les affaires publiques comme la politique et le gouvernement, contre 40% qui ne le sont pas. Les hommes se distinguent par un intérêt plus prononcé pour les affaires publiques que les femmes, 68% contre 52% (Figure 1).

Les urbains s'intéressent beaucoup plus à la chose publique (70%) que leurs compatriotes ruraux (57%). Suivant l'âge, ce sont les citoyens entre 36 et 45 ans (66%) qui présentent les plus fortes proportions de citoyens ayant un intérêt pour les affaires publiques. La plupart des leaders politiques font leur ascension dans cette tranche d'âge; ceci pourrait justifier ce niveau d'intéressement élevé.

On observe également une forte corrélation positive entre le niveau d'éducation et l'intérêt des citoyens aux affaires publiques. Ainsi, plus le niveau d'éducation augmente, plus la proportion de citoyens qui déclarent avoir un intérêt pour les affaires publiques augmente. Plus de huit citoyens sur 10 (82%) de niveau d'éducation post-secondaire sont intéressés par les affaires publiques, contre seulement 54% parmi les citoyens avec aucun niveau d'enseignement formel.

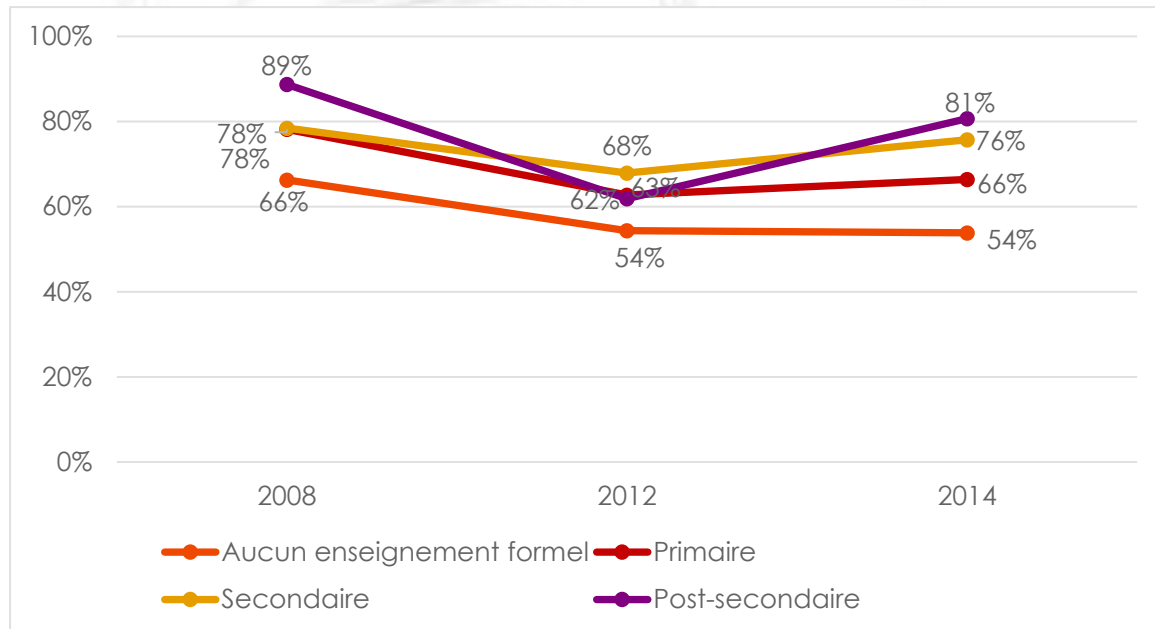
**Figure 1: Intérêt aux affaires publiques** | par niveau d'instruction, âge, milieu de résidence, et sexe | Mali | 2014



**Question posée aux répondants:** Comment décririez-vous votre intérêt pour les affaires publiques?

Cette tendance est la même en 2008. Pour tous les niveaux d'éducation, les plus bas taux sont observés en 2012 (Figure 2). On peut faire un lien avec les événements au Nord du pays; les populations se seraient désintéressées de la chose politique par l'échec du gouvernement malien dans la gestion de cette crise?

**Figure 2: Intérêt aux affaires publiques | par niveau d'instruction | Mali | 2008-2014**



**Question posée aux répondants:** Comment décririez-vous votre intérêt pour les affaires publiques? (% qui disent « plutôt intéressé » ou « très intéressé »)

### Plainte pour mauvaise qualité des services

Si la citoyenneté civile donne le droit aux citoyens lambda aux libertés fondamentales (liberté d'expression, égalité devant la justice, propriété), la citoyenneté politique leurs donne droit au vote, droit d'éligibilité, droit d'accéder à certaines fonctions publiques, droit d'être protégé par cet état à l'étranger. En plus, la citoyenneté sociale se base sur la création de droits socio-économiques (santé, protection contre le chômage, droits syndicaux). Si jamais un citoyen constate un manquement d'un de ces droits, il peut à cet effet se plaindre devant qui de droit pour la qualité du service rendu à son égard.

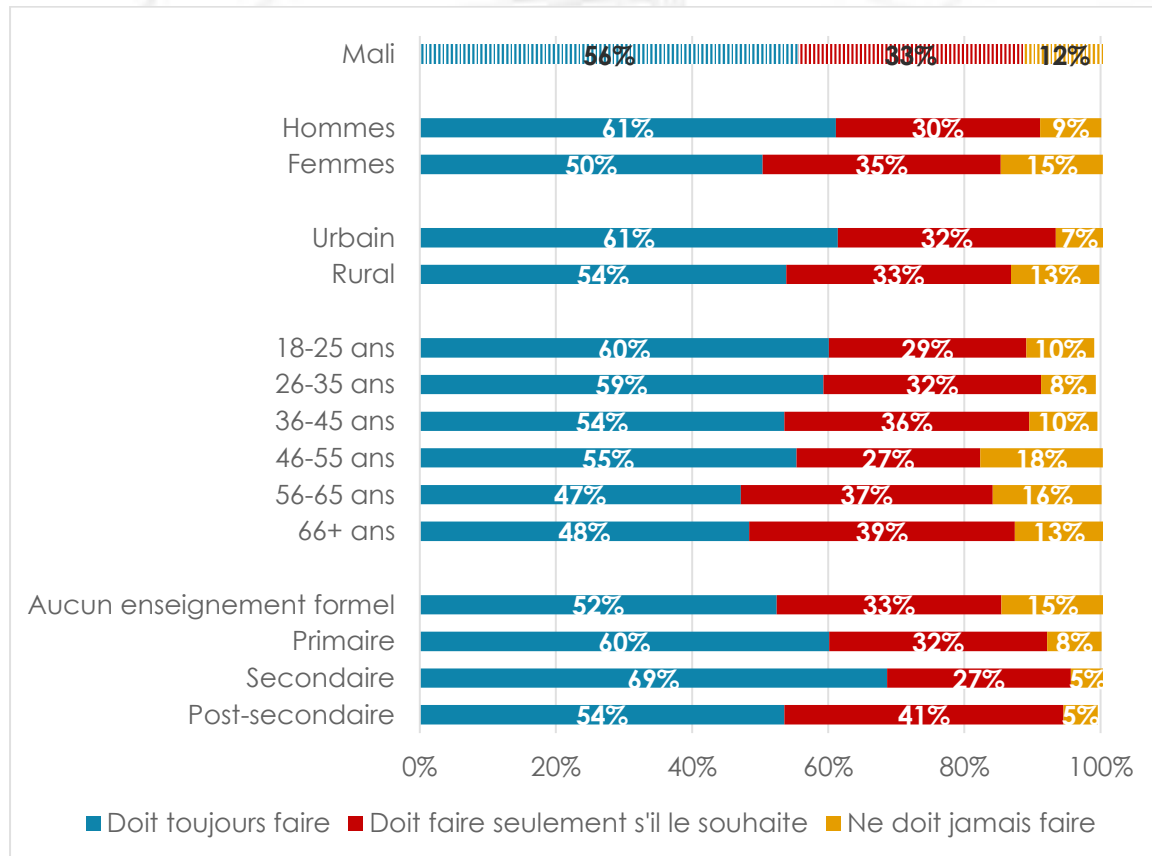
C'est dans ce cadre que le traitement des données d'Afrobaromètre Round 6 édifie les Maliens que plus de la moitié (56%) pensent qu'un bon citoyen dans une démocratie doit toujours se plaindre aux autorités gouvernementales lorsque les services publics sont de mauvaise qualité (Figure 3). Un répondant sur trois (33%) affirment qu'il doit le faire seulement s'il le souhaite, et un sur neuf (12%) considèrent qu'il ne doit jamais le faire.

La proportion de ceux qui disent qu'un bon citoyen doit toujours se plaindre des mauvais services gouvernementaux est de 61% pour les hommes contre 50% pour les femmes. L'exigence faite à un bon citoyen dans une démocratie de se plaindre pour mauvais service est également plus prononcée au niveau des urbains (61%) qu'au niveau des ruraux (54%).

La corrélation avec l'âge est négative, c'est-à-dire plus l'âge augmente, moins les citoyens pensent qu'ils doivent toujours se plaindre au gouvernement pour mauvais service publics. Ainsi, six Maliens sur 10 (60%) de 18-25 contre 47% et 48% pour respectivement les citoyens de 56-65ans et de 66 ans et plus l'affirme. Ce constat est-il un signe de maturité des citoyens qui comprennent mieux les défis du gouvernement où une désespérance de ce que rien ne changerait en le faisant vue les expériences passées? Ou une meilleure compréhension et

affirmation parmi les jeunes de l'importance du citoyen pour tenir responsable le gouvernement dans une démocratie?

**Figure 3: Plainte pour mauvaise qualité des services publics** | par sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction, et âge | Mali | 2014



**Question posée aux répondants:** Pour chacune des actions suivantes, veuillez me dire si vous plaîtz si vous pensez que c'est quelque chose qu'un bon citoyen dans une démocratie doit toujours faire, ne doit jamais faire, ou le fait seulement s'il le souhaite: Se plaindre aux autorités gouvernementales lorsque les services publics sont de mauvaise qualité?

### Attitude d'un bon citoyen face aux impôts

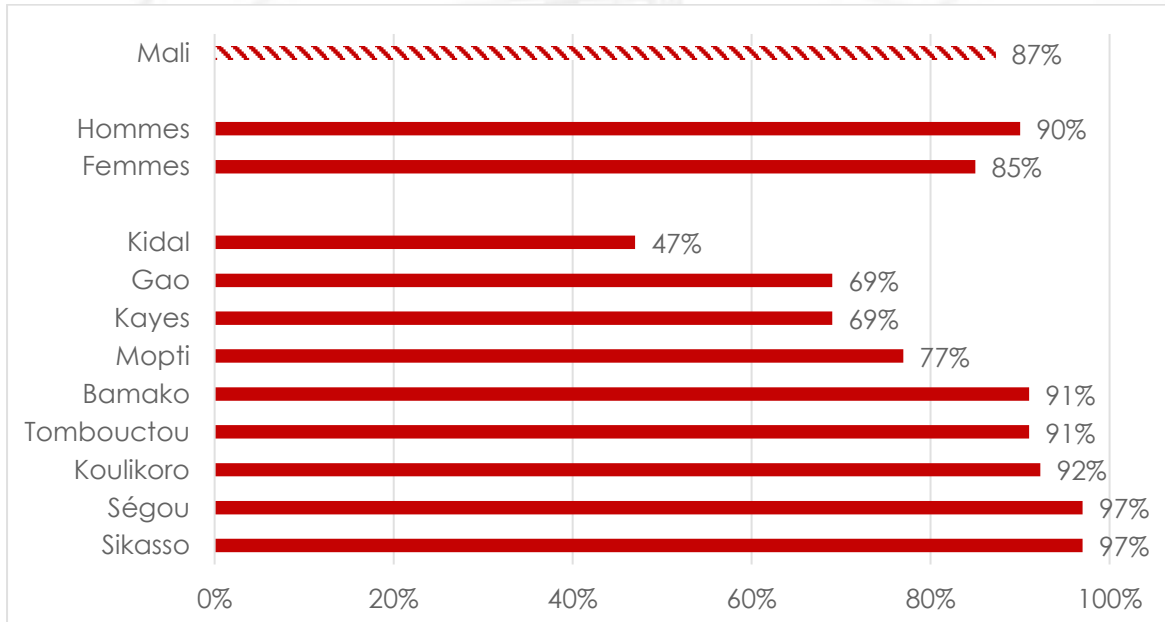
Concernant le devoir de payer les impôts et taxes, près de neuf Maliens sur 10 (87%) pensent qu'un bon citoyen dans une démocratie doit toujours payer les impôts dont il est redevable à l'état, contre seulement 7% qui affirment qu'il doit le faire seulement s'il le souhaite et 6% qui pensent qu'il ne doit jamais le faire (Figure 4).

Les hommes sont légèrement plus enclins (90%) que les femmes (85%) à juger obligatoire le paiement des impôts. Le niveau d'éducation n'a presque pas d'influence sur la perception des Maliens par rapport au paiement des impôts, avec 89% des citoyens ayant le niveau post-secondaire contre 87% ayant aucune éducation formelle qui pensent qu'un bon citoyen doit toujours payer les impôts.

Suivant les différentes régions du pays, ce sont les régions de Sikasso et de Ségou qui présentent la plus forte proportion de citoyens qui font du paiement des impôts une obligation pour un citoyen, avec 97%. La région de Kidal (qui a vécu trois rébellions depuis 1963) se distingue de toutes les autres régions par rapport à cette statistique: Moins de la moitié (47%) des citoyens de cette région pensent qu'un citoyen doit toujours payer ses

impôts; la majorité affirment donc qu'un citoyen doit le faire seulement s'il le souhaite (36%) ou ne doit jamais le faire (17%).

**Figure 4: Attitude d'un bon citoyen face au paiement des impôts | par sexe et région | Mali | 2014**



**Question posée aux répondants:** Pour chacune des actions suivantes, veuillez me dire si il vous plaît si vous pensez que c'est quelque chose qu'un bon citoyen dans une démocratie doit toujours faire, ne doit jamais faire, ou le fait seulement s'il le souhaite: Payer les impôts dont il est redevable à l'état? (% qui disent « toujours faire »)

### Refus de payer pour les services reçus de l'état

Au Mali certains services publics sont payants. A la question si le refus de payer un tel service est mauvais ou non, près de trois-quarts (73%) des Maliens affirment qu'il est « mauvais et punissable » qu'un citoyen refuse de payer pour les services qu'il reçoit du gouvernement. En plus, un quart (24%) considèrent de tels actes « mauvais mais compréhensibles ». Seulement 2% pensent qu'il est « pas du tout mauvais ».

Comme pour les indicateurs précédents, le soutien aux devoirs citoyens est légèrement supérieur au niveau des hommes et bien supérieur chez ceux de qualifications post-

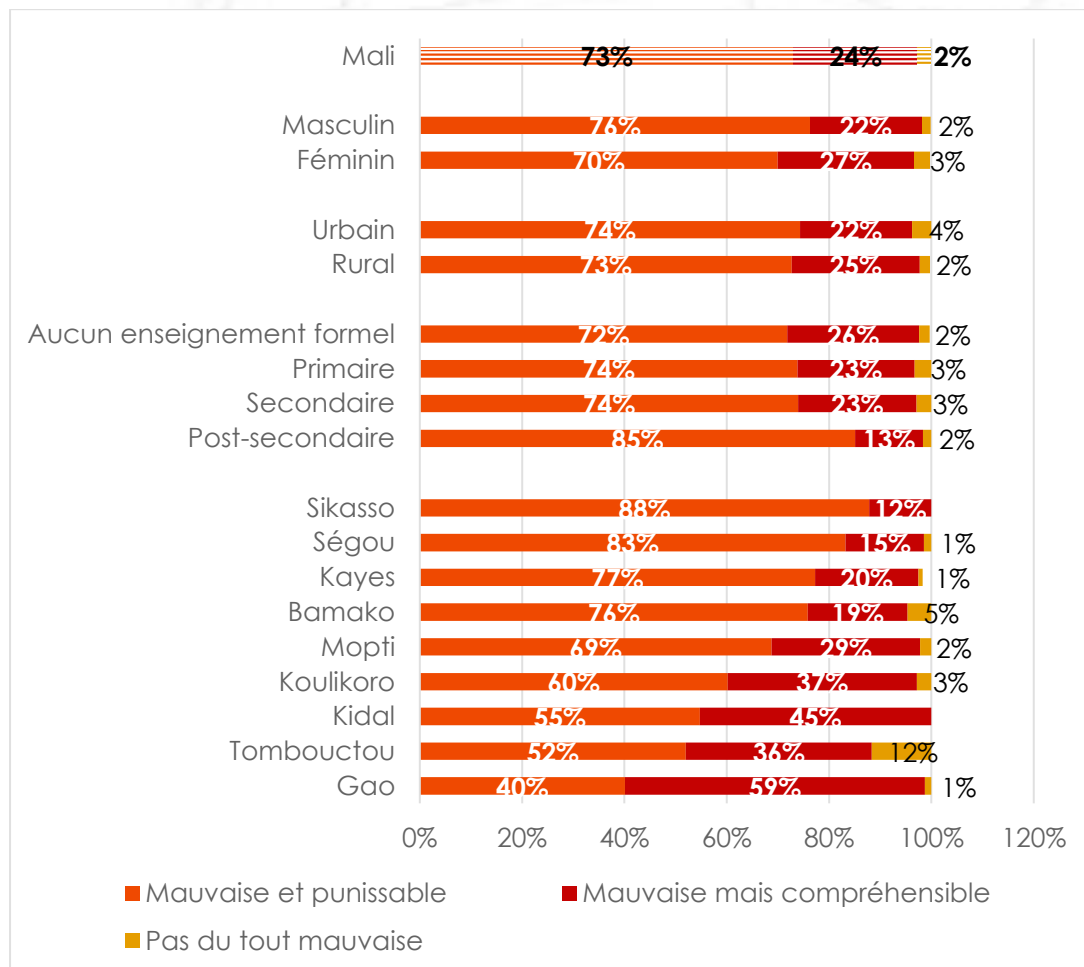
secondaires comparé à leurs compatriotes moins éduqués (Figure 5).

Faites vos propres analyses des données d'Afrobaromètre – sur toutes les questions, tous les pays et tous les rounds d'enquête. C'est facile et gratuit à l'adresse [www.afrobarometer.org/online-data-analysis](http://www.afrobarometer.org/online-data-analysis).

Suivant les différentes régions du Mali, c'est la région de Sikasso qui présente la plus grande proportion de citoyens qui jugent mauvais et punissable le refus de payer pour les services reçus de

l'état (88%). La plus faible valeur de cette statistique est observée à Gao (40%), Tombouctou (52%), et Kidal (55%), les trois régions du Nord du pays, qui ont vécu l'absence prolongée des services de l'état.

**Figure 5: Refus de payer pour les services reçus de l'état** | par sexe, niveau d'instruction, et région | Mali | 2014



**Question posée aux répondants:** Je vais maintenant vous interroger sur une série de différentes actions que certaines personnes entreprennent. Pour chacune d'entre elles, veuillez me dire si vous pensez que l'action n'est pas du tout mauvaise, mauvaise mais compréhensible, ou mauvaise et punissable: Ne pas payer pour les services qu'ils reçoivent du gouvernement?

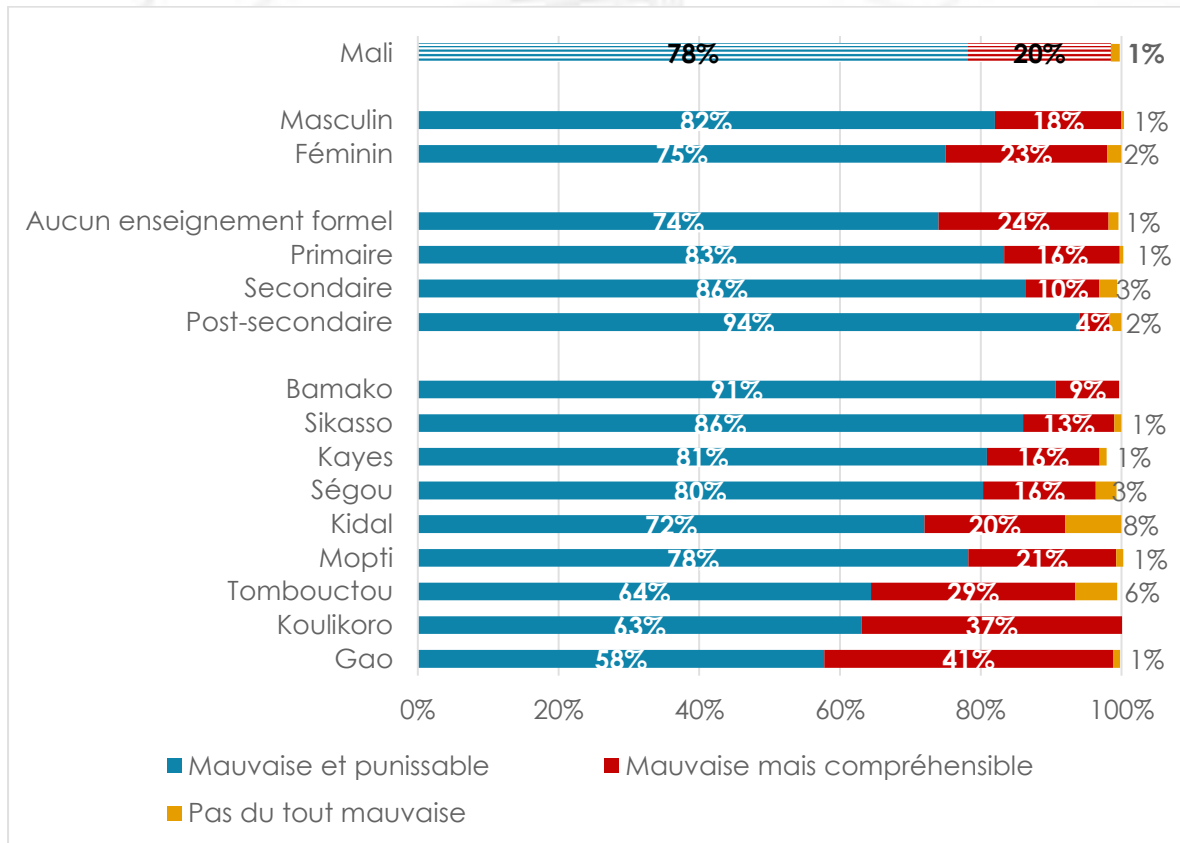
### Refus de payer les taxes ou impôts

En suivant un schéma semblable à celui de payer les services gouvernementaux, les Maliens montrent un fort soutien pour payer les impôts sur le revenu comme l'une des obligations du citoyen. Près de huit répondants sur 10 (78%) jugent « mauvais et punissable » le refus de payer les impôts sur revenus, tandis que 20% le trouvent « mauvais mais compréhensible » et juste 1% le considèrent « pas du tout mauvais ». La proportion de « mauvais et punissable » est plus grande au niveau des hommes qu'au niveau des femmes avec respectivement 82% et 75% (Figure 6). Comme pour la plupart des variables précédentes, les citoyens de niveau d'éducation plus élevé semblent plus d'accord avec les devoirs d'un citoyen dans une démocratie. Ainsi la quasi-totalité (94%) des Maliens avec un niveau d'éducation post-secondaire jugent « mauvais et punissable » le refus de payer les impôts sur revenus contre 74% pour ceux n'ayant aucun niveau d'éducation.

Suivant les régions du Mali, Gao (58%), Koulikoro (63%), et Tombouctou (64%) se distinguent par les plus faibles proportions de citoyens qui font le fait de payer les impôts sur revenus une

obligation. C'est le district de Bamako qui présente la plus forte proportion dans cette catégorie de réponse (91%), suivi de la région de Sikasso (86%).

**Figure 6: Refus de payer les impôts sur les revenus** | par sexe, niveau d'instruction, et région | Mali | 2014



**Question posée aux répondants:** Je vais maintenant vous interroger sur une série de différentes actions que certaines personnes entreprennent. Pour chacune d'entre elles, veuillez me dire si vous pensez que l'action n'est pas du tout mauvaise, mauvaise mais compréhensible, ou mauvaise et punissable: Ne pas payer les impôts qu'ils doivent payer sur leurs revenus?

## L'indice de citoyenneté

Pour mesurer la citoyenneté au Mali, nous avons procédé à une dichotomisation de ces cinq variables portant sur l'intérêt pour les affaires publiques, le devoir de se plaindre pour mauvais services publics, le paiement des impôts à l'état, le refus de payer pour les services reçus du gouvernement, et le refus de payer l'impôts sur revenus.

Les valeurs élevées de l'indice correspondent à un fort degré de citoyenneté. Sur une échelle de 0 à 5, la moyenne de l'indice se situe à 3,54 pour l'ensemble du pays en 2014 (Tableau 1). Les citoyens habitants les zones urbaines sont en moyenne plus à même de soutenir les devoirs de citoyenneté (3,80) que ceux des milieux ruraux (3,46). La différence suivant le genre est légèrement plus prononcée que celle suivant le milieu de résidence, 3,76 pour les hommes contre 3,32 pour les femmes.

De façon similaire à ce qui est observé au niveau de la plupart des variables utilisées pour construire l'indice, on observe une corrélation positive entre cet indice et le niveau d'éducation. Ainsi les citoyens maliens de niveau d'éducation post-secondaire ont une moyenne de l'indice de citoyenneté de 4,04, contre 3,39 pour ceux avec aucun niveau d'enseignement formel.

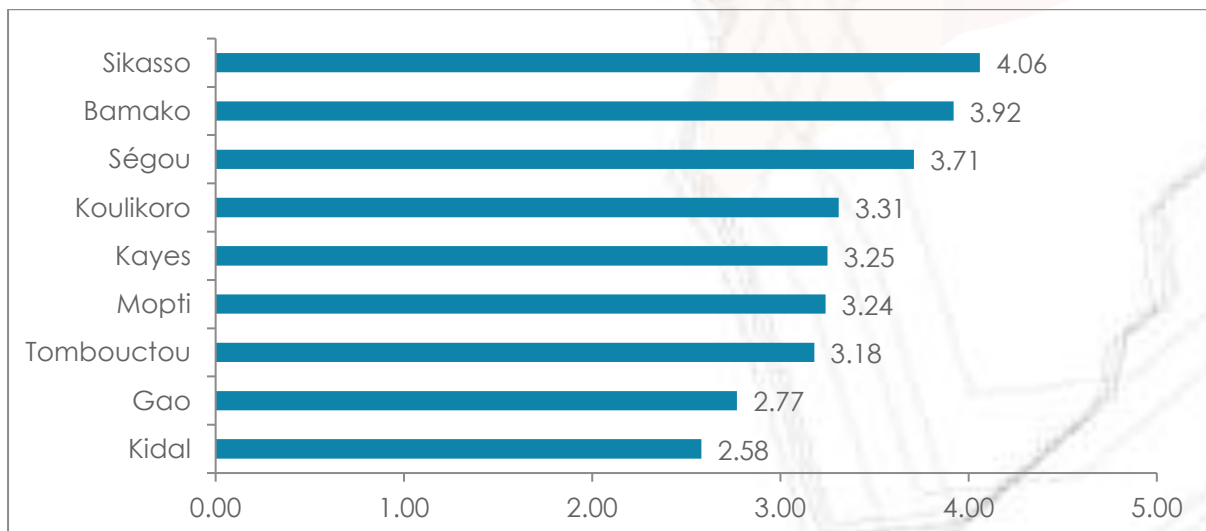
**Tableau 1: Indice de citoyenneté** | par milieu de résidence, sexe, et niveau d'instruction | Mali | 2014

	Indice de citoyenneté (moyenne sur 5 indicateurs)	% (moyenne sur 5 indicateurs)
Urbain	3,80	76%
Rural	3,46	69%
Hommes	3,76	75%
Femmes	3,32	66%
Aucun enseignement formel	3,39	68%
Primaire	3,72	74%
Secondaire	3,93	79%
Post-secondaire	4,04	81%
Mali	3.54	71%

L'indice est calculé sur une échelle allant de 0 (pas de soutien aux cinq devoirs citoyens) à 5 (soutien total à tous les cinq devoirs citoyens).

Le croisement de cet indice avec la variable région permet de distinguer les trois régions du Nord Mali (Kidal, Gao, Tombouctou) en matière de citoyenneté comparativement aux autres régions (Figure 7). Les ressortissants des régions de Sikasso, de Bamako, et de Ségou sont en moyenne les meilleurs citoyens avec respectivement 4,06 ; 3,92 et 3,71 comme valeur moyenne de l'indice de citoyenneté. A l'opposé, les régions de Kidal, de Gao et de Tombouctou présentent les plus faibles valeurs de l'indice ; Ce qui signifie que les citoyens de ces régions du pays sont moins enclins à observer les bonnes pratiques d'une démocratie comparativement aux autres régions. Ces trois régions sont les trois du Nord Mali où il y a une instabilité à cause de la rébellion.

**Figure 7: Indice de citoyenneté** | par région | Mali | 2014



L'indice est calculé sur une échelle allant de 0 (pas de soutien aux cinq devoirs citoyens) à 5 (soutien total à tous les cinq devoirs citoyens).



**Massa Coulibaly** est professeur à l'Université de Bamako et directeur exécutif du Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT) à Bamako. Email: massa@greatmali.net.

**Boubacar Bougoudogo** est chercheur et responsable du département études et recherches du GREAT. Email: boubacar@greatmali.net.

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par des spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement de la Démocratie (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut des études de Développement (IDS) à l'Université de Nairobi au Kenya, et l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin. L'Université d'Etat du Michigan (MSU) et l'Université de Cape Town (UCT) apportent une assistance technique au réseau.

Les Rounds 5 et 6 d'Afrobaromètre ont reçu le soutien financier du Département britannique pour le développement international (DFID), de la Fondation Mo Ibrahim, de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et de la Banque Mondiale.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).

**Dépêche No. 159 d'Afrobaromètre | 1 août 2017**